

 <p style="text-align: center;"><i>Humanit�s</i></p> <p style="text-align: center;">UTBM F 90010 Belfort Cedex t�l. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail &lt;pr�nom.nom&gt;@utbm.fr <a href="http://www.utbm.fr">http://www.utbm.fr</a></p>	<p><b>GE01</b></p> <p><b>Fondements de la gestion</b></p> <p><b>Examen final</b></p> <p><b>Dur�e : 2 heures + 5 minutes de lecture des consignes</b></p>
<p><b>Christian GIRARDOT</b></p>	<p><b>Mardi 17 janvier 2017</b></p>

**Consignes :**

- *Les documents de cours, les documents de TD, les sujets d'examen ant rieur, les micro-ordinateurs portables, les tablettes, les t l phones mobiles, les montres connect es et les dictionnaires  lectroniques ne sont pas autoris s.*
- *Une calculatrice simple est autoris e.*
- *Un dictionnaire papier est autoris .*
- *Les r ponses aux questions 1   5 seront r dig es et justifi es.*
- *Vous signerez chaque copie utilis e et la premi re page des annexes   restituer.*
- *Vous veillerez   la pr sentation de la copie (lisibilit , orthographe, grammaire).*
- *Vous s parerez distinctement les diff rentes questions.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

**Rappels :**

- *L'unit  mon taire en vigueur en France est l'euro et sa d clinaison le centime d'euro.*
- *Une valeur n gative peut s' crire pr c d e du signe alg brique moins ou parenth s e.*

##  tude de cas : L'industrie agro-alimentaire

**Liste des annexes :**

- Annexe 1 : « Le fabricant de gâteaux apéritif Europe Snacks avale l'anglais Kolak Snacks Foods », Olivia Bassi, *Les Échos*, vendredi 14 octobre 2016
  - Annexe 2 : « Le numéro deux français de la pomme Innatis diversifie son panier de fruits », Emmanuel Guimard, *Les Échos*, jeudi 3 novembre 2016
  - Annexe 3 : Facture envoyée par la société ETA SA à la société Eurial
  - Annexe 4 : Facture envoyée par la société Mecatherm à la société Schneider Food
  - Annexe 5 : facture envoyée par la société Ordinal Software à la société Schneider Food
  - Annexe 6 : Facture envoyée par la société Manpower Agence Dijon Industrie à la société Mulot et Petitjean
  - Annexe 7 : Facture envoyée par la société Mulot et Petitjean à l'hypermarché Carrefour Dijon Toison d'Or
  - Annexe 8 : Extrait du plan de comptes commun à tous les enregistrements demandés
  - Annexe 9 : Extrait de la balance des comptes d'actif de la société Schneider Food au 31/03/2016
  - Annexe 10 : Tableau de passage des comptes d'actif de la balance au bilan actif – tableau DGFIP n° 2050
- Nota : Le D qui suit le numéro de certains compte signifie que l'on ne doit rattacher que les seuls comptes à soldes débiteurs.*
- Annexe 11 : Compte de résultat 1<sup>ère</sup> partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2015. La société Groupe Française de Gastronomie est une entreprise spécialisée dans la fabrication de plats préparés (escargots cuisinés, coquillages farcis, feuilletés, cassolettes...). Son siège social se situe à Niederhausbergen (Bas-Rhin)
- Nota :*
- L'exercice N correspond à l'exercice clos au 31/12/2015*
- L'exercice (N-1) correspond à l'exercice clos au 31/12/2014*
- Annexe 12 : Bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2015
  - Annexe 13 : Bilan passif – tableau DGFIP n° 2051 de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2015
  - Annexe 14 : Bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2014
  - Annexe 15 : Bilan passif – tableau DGFIP n° 2051 de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2014
  - Annexe 16 à compléter et à restituer avec la copie : Bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 de la société Schneider Food au 31/03/2016
  - Annexe 17 à compléter et à restituer avec la copie : Extrait du tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société Groupe Française de gastronomie au 31/12/2015
  - Annexe 18 à compléter et à restituer avec la copie : Tableau de détermination du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2015

**Travail à faire :**

1. Préciser le mode de croissance utilisé par le groupe Europe Snacks à l'occasion du rachat de la société Kolak Snacks Foods. **[2 points]**
2. Préciser le mode de croissance qui sera utilisé en 2017 par le groupe Europe Snacks (hors la nouvelle acquisition qu'entend annoncer le dirigeant). **[1 point]**
3. Préciser la principale cause de l'internationalisation du groupe Europe Snacks. **[0,5 point]**
4. Préciser les modes de croissance utilisés par le groupe Innatis. **[3 points]**
5. Préciser la modalité d'internationalisation utilisée par le groupe Innatis. **[0,5 point]**
6. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture (Cf. annexe 3) envoyée par la société ETA SA à la société Eurial dans le système d'information comptable de la société Eurial. La société ETA SA est spécialisée dans la fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques pour les industries agro-alimentaires. La société Eurial est spécialisée dans la fabrication de produits laitiers et produits frais à base de lait. Cette facture est reçue et enregistrée deux jours après son émission par la société Eurial. L'enregistrement du règlement de cette facture n'est pas demandé. **[1 point]**
7. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture (Cf. annexe 4) envoyée par la société Mecatherm à la société Schneider Food dans le système d'information comptable de la société Mecatherm. La société Mecatherm est spécialisée dans la fabrication de machines pour les industries agro-alimentaires. La société Schneider Food est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de spécialités alimentaires vendues sous les marques Baltic, Hammer et Traiteur Schneider. Son siège social se situe à Hoerdt (Bas-Rhin). L'enregistrement du règlement de cette facture n'est pas demandé. **[1 point]**
8. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture (Cf. annexe 5) envoyée par la société Ordinal Software à la société Schneider Food dans le système d'information comptable de la société Ordinal Software. La société Ordinal Software est un éditeur de progiciels dédiés au suivi de la production (en anglais *manufacturing executive system*). La société Ordinal Software a développé une plate-forme dénommée Coox Chameleon qui permet de paramétrer rapidement son progiciel en fonction des spécificités du métier du client. L'enregistrement du règlement de cette facture n'est pas demandé. **[1 point]**
9. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture (Cf. annexe 6) envoyée par la société Manpower Agence Dijon Industrie à la société Mulot et Petitjean dans le système d'information comptable de la société Mulot et Petitjean. La société Manpower Agence Dijon Industrie est une filiale du groupe américain Manpower, basé à Milwaukee (Wisconsin). Le groupe Manpower est spécialisé dans les services dédiés aux ressources humaines (recrutement, *outplacement*, travail intérimaire...). La société Mulot et Petitjean est l'un des derniers fabricants artisanaux français de pains d'épices. Cette facture est reçue et enregistrée deux jours après son émission par la société Mulot et Petitjean. L'enregistrement du règlement de cette facture n'est pas demandé. **[1 point]**
10. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture (Cf. annexe 7) envoyée par la société Mulot et Petitjean à l'hypermarché Carrefour Dijon Toison d'Or dans le système d'information comptable de la société Carrefour. Le groupe Carrefour est la première société du secteur de la grande distribution alimentaire en France. Cette facture est reçue et enregistrée deux jours après son émission par la société Carrefour. L'enregistrement du règlement de cette facture n'est pas demandé. **[1 point]**
11. Présenter le bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 de la société Schneider Food au 31/03/2016 (annexe 16 à compléter et à restituer avec la copie). **[3,5 points]**

12. Présenter l'extrait du tableau des soldes intermédiaires de gestion (SIG) de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2015 (annexe 17 à compléter et à restituer avec la copie). **[2,5 points]**  
*Nota : Tout écart de + 3 ou - 3 euros entre le résultat d'exploitation obtenu lors de la construction du tableau des soldes intermédiaires de gestion et le résultat d'exploitation figurant au compte de résultat (ligne GG du tableau DGFIP n° 2052) est négligeable.*
13. Présenter le tableau de détermination du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2015 et au 31/12/2014 (annexe 18 à compléter et à restituer avec la copie). **[2 points]**
14. Déterminer l'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE) de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2015. **[1 point]**

## ANNEXE 1

### **Le fabricant de gâteaux apéritif Europe Snacks avale l'anglais Kolak Snacks Foods**

Olivia Bassi, *Les Échos*, vendredi 14 octobre 2016

L'appétit du groupe Europe Snacks est toujours aussi aiguisé. Un an après avoir tenté – sans succès – de croquer Sibell, roi de la chips *made in* Provence (30 millions d'euros de chiffre d'affaires, 130 salariés), le fabricant vendéen de gâteaux apéritif vendus sous marques de distributeur (MDD), absorbe Kolak Snacks Foods Ltd, un concurrent anglais (140 millions équivalents euros de chiffre d'affaires, 1 000 salariés). Le groupe Kolak Snacks Foods livre notamment les chaînes britanniques de supermarchés Sainsbury's et Tesco, ainsi que les chaînes allemandes de supermarchés *discount* Aldi et Lidl. Il exploite deux sites de production près de Londres. Christophe Fenart, PDG d'Europe Snacks, est désormais à la tête d'un groupe de 1 400 salariés et dont le chiffre d'affaires est proche de 250 millions d'euros. Avec désormais six unités de production, le groupe basé à Saint-Denis-la-Chevasse (Vendée), dispose d'une capacité de production de 1,4 milliard de paquets de produits apéritif, ce qui représente 30 % du marché européen des tuiles, crackers et autres snacks salés (extrudés, popcorn et chips). Parmi les produits fabriqués figurent notamment des chips au chaudron, une spécialité anglaise très prisée par les consommateurs français.

Christophe Fenart était accompagné financièrement dans ce rachat par le fonds d'investissement Apax Partners, les banques CM-CIC, Société Générale et Crédit Mutuel Océan, et par le management. Europe Snacks atteint ainsi avec deux ans d'avance son objectif de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 50 % réalisés en Europe. Europe Snacks réalise au total 60 % de son activité à l'international.

Le groupe Europe Snacks vise un nouvel objectif de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires à l'horizon 2020. Le dirigeant compte annoncer une nouvelle acquisition dans les six prochains mois, toujours afin de peser sur le marché européen de la grande distribution. « *Nous voulons doubler de taille tous les cinq ans*, indique Christophe Fenart. *Nous devons donc rendre l'entreprise plus performante* ». Le dirigeant explique avoir programmé en 2017 cinquante millions d'euros d'investissements dans les différents sites de production, dont dix millions d'euros seront consacrés à l'automatisation des lignes de production de Kolak Snacks Foods, et l'implantation d'une ligne supplémentaire de production de tuiles salées dans l'une des deux usines anglaises.

## ANNEXE 2

### **Le numéro deux français de la pomme Innatis diversifie son panier de fruits**

Emmanuel Guimard, *Les Échos*, jeudi 3 novembre 2016

Le nouvel atout du groupe Innatis s'appelle la Chouquette, « *une pomme de terroir, aromatique, dotée d'une peau épaisse, exigeant peu de traitements phytosanitaires et permettant une longue conservation* », expose Arnaud de Puineuf, responsable marketing de ce groupe basé à Écouflant (Maine-et-Loire), numéro deux français de la production et de la commercialisation de pommes. Innatis reste connu sous son ancien nom de Pomanjou. Mais l'entreprise, issue d'un regroupement de producteurs de pommes indépendants, a choisi se rebaptiser afin de mieux affirmer sa vocation internationale, et son intérêt pour d'autres fruits que la pomme. Innatis a donc ajouté à son portefeuille la Chouquette, en prenant cet été une participation majoritaire dans le capital de la société Les Vergers Launay, une société familiale basée à Saint-Aubin-le-Dépeint (Indre-et-Loire), qui avait développé cette variété tardive, dans le cadre d'un accord de recherche conclu avec l'Inra (Institut national de la recherche agronomique).

Les Vergers Launay apportent à Innatis un chiffre d'affaires supplémentaire de douze millions d'euros et 11 000 tonnes de fruits conditionnés avec un process moderne. Pour Arnaud de Puineuf, la Chouquette permettra au groupe Innatis de mieux répondre aux attentes du marché français, demandeur de fruits « marketés », alternatifs aux classiques pommes Gala, Golden ou Granny. La Chouquette est en outre une référence qualitative ouvrant des opportunités à l'exportation. Innatis dispose d'autres atouts sur le segment des pommes nouvelles à valeur ajoutée, comme la Honey Crunch et la Juliette, des variétés exclusivement produites en conditions d'agriculture biologique.

Le groupe Innatis, qui atteint désormais 120 millions d'euros de chiffre d'affaires (dont 65 % à l'exportation) et emploie 400 salariés permanents, a également créé une coentreprise avec Ceres Fruit Growers, une société familiale installée à Ceres (Province du Cap Occidental, République d'Afrique du Sud), afin d'importer en saison décalée des pommes fraîches de l'hémisphère Sud, mais aussi des agrumes et des patates douces.

**ANNEXE 3****Facture envoyée par la société ETA SA à la société EURIAL****ETA SA**

Route des Aix

18220 Rians

N° tél. : 02.48.66.21.00

N° fax : 02.48.64.30.95

Code APE : 2920Z – Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques

N° facture	Date
5738	09/01/2017

**EURIAL**

24 rue de la Rainière

44300 Nantes

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
CI250	Cuve inox 250 m <sup>3</sup>	1	8 000,00	8 000,00

<b>TOTAL H.T.</b>	8 000,00
<b>- REMISE</b>	0,00
<b>NET H.T.</b>	8 000,00
<b>TVA à 20,0 %</b>	1 600,00
<b>Montant T.T.C. en euros</b>	9 600,00

Date d'échéance : 09/03/2017

Taux de pénalité en cas de retard de paiement : 0,9 %

**ANNEXE 4**Facture envoyée par la société **MECATHERM** à la société **SCHNEIDER FOOD****MECATHERM**

9 route du Maréchal de Lattre de Tassigny

67130 BAREMBACH

N° tél. : 03.88.47.43.00

N° fax : 03.88.47.43.03

Code APE : 2893Z – Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire

N° facture	Date
9942	10/01/2017

**SCHNEIDER FOOD**

5 rue de l'énergie

67720 Hoerd

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
Contrat du 14/10/2016	Ligne de fabrication automatisée pour spécialités traiteur alsaciennes	1	84 000,00	84 000,00

<b>TOTAL H.T.</b>	84 000,00
<b>- REMISE</b>	
<b>NET H.T.</b>	84 000,00
<b>TVA à 20,0 %</b>	16 800,00
<b>Montant T.T.C. en euros</b>	100 800,00

Date d'échéance : 10/03/2017

Taux de pénalité en cas de retard de paiement : 0,9 %



**ANNEXE 5**

**Facture envoyée par la société ORDINAL SOFTWARE à la société SCHNEIDER FOOD**

**ORDINAL SOFTWARE**

8 rue de la Renaissance

92160 ANTONY

N° tél. : 01.46.74.11.56

N° fax : 01.46.74.01.25

Code APE : 5829C – Édition de logiciels applicatifs

N° facture	Date
6592	10/01/2017

**SCHNEIDER FOOD**

5 rue de l'énergie

67720 Hoerdt

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
Contrat 12/12/2016	Développement module gestion de process fabrication de spécialités alimentaires sur plateforme Coox Chameleon 7.01	1	35 000,00	35 000,00

<b>TOTAL H.T.</b>	35 000,00
<b>- REMISE</b>	
<b>NET H.T.</b>	35 000,00
<b>TVA à 20,0 %</b>	7 000,00
<b>Montant T.T.C. en euros</b>	42 000,00

Date d'échéance : 25/02/2017

Taux de pénalité en cas de retard de paiement : 0,9 %

**ANNEXE 6**

**Facture envoyée par la société MANPOWER AGENCE DIJON INDUSTRIE à la  
société MULOT ET PETITJEAN**

**MANPOWER AGENCE DIJON INDUSTRIE**

2 avenue de la Découverte

21000 DIJON

N° tél. : 03.80.70.22.40

N° fax : 03.80.70.22.41

Code APE : 7820Z – Activités des agences de travail temporaire

N° facture	Date
735811	21/12/2016

**MULOT ET PETITJEAN**

13 place Bossuet

21000 Dijon

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ (nombre d'heures)	PRIX UNITAIRE H.T. DE L'HEURE en euros	MONTANT H.T. en euros
C12/5513	Mise à disposition de trois opérateurs qualifiés norme ISO du 28/11/2016 au 16/12/2016	315	26,88	8 467,20

<b>TOTAL H.T.</b>	8 467,20
<b>- REMISE</b>	
<b>NET H.T.</b>	8 467,20
<b>TVA à 20,0 %</b>	1 693,44
<b>Montant T.T.C. en euros</b>	10 160,64

Date d'échéance : 21/01/2017

Taux de pénalité en cas de retard de paiement : 0,93 %

## ANNEXE 7

Facture envoyée par la société **MULOT ET PETITJEAN** à la société **CARREFOUR**  
**DIJON TOISON D'OR**

**MULOT ET PETITJEAN**

13 place Bossuet

21000 Dijon

N° tél. : 03.80.30.07.10

N° fax : 03.80.30.18.03

Code APE : 1075Z – Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation

N° facture	Date
3482	19/12/2016

**HYPERMARCHÉ CARREFOUR**

Centre commercial de la Toison d'or

Route de Langres

21000 Dijon

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
MP400	Paquet de 400 grammes de pain d'épices	50	5,50	275,00

<b>TOTAL H.T.</b>	275,00
<b>- REMISE</b>	
<b>NET H.T.</b>	275,00
<b>TVA à 5,5 %</b>	15,13
<b>Montant T.T.C. en euros</b>	290,13

Date d'échéance : 19/02/2017

Taux de pénalité en cas de retard de paiement : 0,93 %

## ANNEXE 8

## Extrait du plan de comptes commun à tous les enregistrements demandés

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
205	Concessions, brevets et droits similaires
211	Terrains
213	Constructions
215	Installations techniques, matériels et outillages industriels
2182	Matériel de transport
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
2184	Mobilier
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
411	Clients
...	...
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44571	État – TVA collectée sur ventes
...	...
512	Banque
...	...
601	Achats de matières premières
602	Achats de matières consommables
6064	Achats de fournitures administratives
607	Achats de marchandises
611	Sous-traitance (de capacité ou de technicité)
613	Locations
615	Entretien et réparations
616	Primes d'assurances
6211	Personnel intérimaire
6226	Honoraires
624	Transports de biens
625	Déplacements, missions et réceptions
626	Frais postaux et de télécommunications
627	Services bancaires et assimilés
6282	Frais de sécurité
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
...	...
665	Escomptes accordés
...	...
701	Ventes de produits finis
706	Ventes de prestations de services
707	Ventes de marchandises
...	...
765	Escomptes obtenus
...	...

## ANNEXE 9

## Balance des comptes d'actif de la société SCHNEIDER FOOD au 31/03/2016

Numéros des comptes	Intitulés des comptes	Soldes après inventaire	
		Débit	Crédit
...	...		
205	Concessions, brevets et droits similaires	55 739	
207	Fonds commercial	1 402 989	
215	Installations techniques, matériel et outillage industriel	327 918	
2182	Matériel de transport	306 210	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	137 334	
271	Autres titres immobilisés	5 830	
274	Prêts	53 446	
2805	Amortissements des concessions, brevets et droits similaires		33 054
2815	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriel		209 210
28182	Amortissements du matériel de transport		77 556
28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique		88 424
310	Stocks de matières premières	133 559	
371	Stocks de marchandises	236 691	
3971	Provisions pour dépréciation des stocks de marchandises		14 833
4091	Fournisseurs – Avances et acomptes reçus sur commandes	13 489	
411	Clients	1 236 349	
416	Clients douteux ou litigieux	52 893	
425	Personnel – Avances et acomptes	2 063	
444	État – Créances d'impôts sur les bénéfices (Crédit d'impôt emploi et compétitivité)	145 168	
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services	82 653	
455	Créance sur la société-mère SAS Aramis	454 999	
486	Charges constatées d'avance	56 102	
491	Provisions pour dépréciation des comptes de clients		50 200
512	Banque	279 227	
...	...		

## ANNEXE 10

## Tableau de passage des comptes d'actif de la balance au bilan actif – tableau DGFIP n° 2050

Capital souscrit non appelé	109 Actionnaires – Capital souscrit, non appelé.
Frais d'établissement	201 Frais d'établissement. <i>À déduire</i> 2801 Amortissements des frais d'établissement
Frais de développement	203 Frais de développement. <i>À déduire</i> 2803 Amortissements des frais de développement
Concessions, brevets et droits similaires	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires. <i>À déduire</i> 2805 Amortissements des concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires. <i>À déduire</i> 2905 Provisions pour dépréciation des marques, procédés, droits et valeurs similaires.
Fonds commercial	206 Droit au bail. 207 Fonds commercial. <i>À déduire</i> 2906 Provisions pour dépréciation du droit au bail. <i>À déduire</i> 2907 Provisions pour dépréciation du fonds commercial.
Autres immobilisations incorporelles	208 Autres immobilisations incorporelles. <i>À déduire</i> 2808 Amortissements des autres immobilisations incorporelles.
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	237 Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles.
Terrains	211 Terrains. 212 Agencements et aménagements des terrains. <i>À déduire</i> 2911 Provisions pour dépréciation des terrains. <i>À déduire</i> 2812 Amortissements des agencements des terrains.
Constructions	213 Constructions. 214 Constructions sur sol d'autrui. <i>À déduire</i> 2813 Amortissements des constructions. <i>À déduire</i> 2814 Amortissements des constructions sur sol d'autrui.
Installations techniques, matériel et outillage industriels	215 Installations techniques, matériel et outillage industriels. <i>À déduire</i> 2815 Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriels.
Autres immobilisations corporelles	218 Autres immobilisations corporelles. <i>À déduire</i> 2818 Amortissements des autres immobilisations corporelles.
Immobilisations corporelles en cours	231 Immobilisations corporelles en cours.
Avances et acomptes	238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles.
Autres participations	261 Titres de participation. <i>À déduire</i> 2961 Provisions pour dépréciation des titres de participation.
Créances rattachées à des participations	267 Créances rattachées à des participations. <i>À déduire</i> 2967 Provisions pour dépréciation des créances rattachées à des participations.
Autres titres immobilisés	271 Titres immobilisés (droit de propriété). 272 Titres immobilisés (droit de créance). <i>À déduire</i> 2971 Provisions pour dépréciation des titres immobilisés. <i>À déduire</i> 2972 Provisions pour dépréciation des titres immobilisés.
Prêts	274 Prêts. <i>À déduire</i> 2974 Provisions pour dépréciation des prêts.
Autres immobilisations financières	275 Dépôts et cautionnements versés. 276 Autres créances immobilisées. <i>À déduire</i> 2975 Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés. <i>À déduire</i> 2976 Provisions pour dépréciation des autres créances immobilisées.
Stocks de matières premières et autres approvisionnements	31 Stocks de matières premières. 32 Stocks d'autres approvisionnements. <i>À déduire</i> 391 Provisions pour dépréciation des stocks de matières premières. <i>À déduire</i> 392 Provisions pour dépréciation des stocks d'autres approvisionnements.
En-cours de production de biens	33 Stocks d'en-cours de production de biens. <i>À déduire</i> 393 Provisions pour dépréciation des stocks d'en-cours de production de biens.

En-cours de production de services	34 Stocks d'en-cours de production de services. <i>À déduire</i> 394 Provisions pour dépréciation des stocks d'en-cours de production de services.
Stocks de produits intermédiaires et de produits finis	351 Stocks de produits intermédiaires. 355 Stocks de produits finis. 358 Stocks de produits résiduels. <i>À déduire</i> 3951 Provisions pour dépréciation des stocks de produits intermédiaires. <i>À déduire</i> 3955 Provisions pour dépréciation des stocks de produits finis. <i>À déduire</i> 3958 Provisions pour dépréciation des stocks de produits résiduels.
Stocks de marchandises	37 Stocks de marchandises. <i>À déduire</i> 397 Provisions pour dépréciation des stocks de marchandises.
Avances et acomptes versés sur commandes	4091 Fournisseurs – Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés	411 Clients. 413 Clients – Effets à recevoir. 416 Clients douteux ou litigieux. 417 Créances sur travaux non encore facturés. 418 Clients – produits non encore facturés. <i>À déduire</i> 491 Provisions pour dépréciation des comptes de clients.
Autres créances	409 Fournisseurs débiteurs. 425 Personnel – Avances et acomptes. 4287 Personnel – Produits à recevoir. 4387 Organismes sociaux – Produits à recevoir. 441 État – Subventions à recevoir. 443 Opérations particulières avec l'État. 444D État – Créances d'impôts sur les bénéfices. 4456D État – TVA déductible. 4487 État – Produits à recevoir. 451D Créances sur le groupe. 455D Créances sur les associés. 458D Associés – Opérations faites en commun et en GIE. 462 Créances sur cessions d'immobilisations. 467D Débiteurs divers. 478D Autres comptes transitoires. <i>À déduire</i> 496 Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers.
Capital souscrit et appelé, non versé	456D Associés – Opérations sur le capital.
Valeurs mobilières de placement	50 Valeurs mobilières de placement.
Disponibilités	511 Valeurs à l'encaissement. 512D Banques. 514 Chèques postaux. 515 Caisses du Trésor et des établissements publics. 516. Agents de change. 517 Autres organismes financiers. 518 Intérêts courus. 53 Caisse.
Charges constatées d'avance	486 Charges constatées d'avance.
Frais d'émission d'emprunt à étaler	4816 Frais d'émission d'emprunt à étaler.
Primes de remboursement des obligations	169 Primes de remboursement des obligations.
Écarts de conversion actif	476 Différences de conversion – Actif

## ANNEXE 11

### Compte de résultat 1<sup>ère</sup> partie – tableau DGFIP n° 2052 de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2015

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : GROUPE FRANCAISE DE GASTRONOMIE		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	24 401 496	FB	3 048 065	FC	27 449 561	27 755 181	
	Production vendue	biens *	FD	26 678 975	FE	3 230 401	FF	29 909 376	27 378 595
		services *	FG	9 023	FH	39 819	FI	48 841	58 383
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	51 089 494	FK	6 318 284	FL	57 407 778	55 192 159	
	Production stockée*				FM	(439 777)		(608 537)	
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	1 500		5 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	220 596		244 153	
	Autres produits (1) (11)				FQ	5 167		13 518	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	57 195 265		54 846 293	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	23 123 174		23 418 580		
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(65 463)		194 502		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	16 735 713		15 772 390		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(155 295)		460 405		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	9 218 296		7 303 522		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	411 436		410 504		
	Salaires et traitements*			FY	4 890 146		4 689 528		
	Charges sociales (10)			FZ	1 590 696		1 601 029		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	405 692		394 235	
			- dotations aux provisions*		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	102 512		30 320	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)				GE	82 397		33 607	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	56 339 303		54 308 621		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	855 961		537 672		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	4 536		7 079		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM					
	Différences positives de change			GN	2 242		175		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO					
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	6 778		7 254		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			60 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	227 329		293 303		
	Différences négatives de change			GS	260		376		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT					
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	227 589		353 679		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(220 811)		(346 425)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	635 151		191 246		





## ANNEXE 13

## Bilan passif – tableau DGFIP n° 2051 de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2015

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GROUPE FRANCAISE DE GASTRONOMIE		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 709 604 )	DA	1 709 604	1 709 604	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	170 960	170 960	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF	27 143	27 143	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	2 760 639	2 633 403	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	476 253	127 236	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	5 144 600	4 668 347	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
<b>TOTAL (III)</b>	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	513 457	612 749	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	10 540 000	11 540 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 743 986	12 905 310	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 773 217	1 594 594	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 668	1 860	
Autres dettes	EA	3 209 974	2 049 974		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	29 786 302	28 704 487		
Ecart de conversion passif* (V)	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	34 930 902	33 372 834		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	29 585 206	19 462 016		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## ANNEXE 14

Bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 de la société Groupe Française de Gastronomie au  
31/12/2014

B9008

16.12.2015

98B1069

Pour copie certifiée conforme (1)  
Le Président

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code de commerce des sociétés)

Désignation de l'entreprise : GROUPE FRANCAISE DE GASTRONOMIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise : 2, Allée d'Helsinki 67300 SCHILTIGHEIM		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 55850337100160		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, N-1			
		31122014, 31122013			
		Net			
		Net			
		Net			
		Net			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement * AB				
	Frais de développement * CX				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	398 080	361 689	36 392	
	Fonds commercial (1) AH	342 374		342 374	
	Autres immobilisations incorporelles AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	Terrains AN	156 355	33 488	122 867	
	Constructions AP	3 185 849	1 777 434	1 408 415	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	2 657 904	1 952 352	705 552	
Autres immobilisations corporelles AT	1 564 381	1 343 634	220 747		
Immobilisations en cours AV	43 000		43 000		
Avances et acomptes AX					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
	Autres participations CU	4 562 180	560 000	4 002 180	
	Créances rattachées à des participations BB				
	Autres titres immobilisés BD				
	Prêts BF	167 109		167 109	
Autres immobilisations financières* BH	48 909		48 909		
TOTAL (II) BJ		13 126 141	6 028 597	7 097 545	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	2 821 224	47 995	2 773 229
		En cours de production de biens BN	559 417		559 417
		En cours de production de services BP			
		Produits intermédiaires et finis BR	1 511 519	13 140	1 498 379
		Marchandises BT	749 373	1 135	748 238
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	17 649 736		17 649 736
		Autres créances (3) BZ	1 235 943		1 235 943
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD			
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	1 749 443		1 749 443	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	60 904		60 904	
	TOTAL (III) CJ	26 337 559	62 270	26 275 289	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		39 463 700	6 090 867	33 372 834	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ANNEXE 15**  
**Bilan passif – tableau DGFIP n° 2051 de la société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2014**

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2015

Formule obligatoire article 31 A du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		GROUPE FRANCAISE DE GASTRONOMIE		Néant	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 709 604 )	DA	1 709 604	1 709 604	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	170 960	170 960	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF	27 143	27 143	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	2 633 403	2 594 485	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	127 236	38 918	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	4 668 347	4 541 111	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	612 749	999 310	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	11 540 000	11 540 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 905 310	17 102 135	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 594 594	1 745 398	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 860	17 387	
Autres dettes	EA	2 049 974	2 977 631		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	28 704 487	34 381 862	
	Ecarts de conversion passif*	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	33 372 834	38 922 973	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	19 462 016	24 743 469		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032





**ANNEXE 17 à compléter et à restituer avec la copie**  
**Extrait du tableau des soldes intermédiaires de gestion de la société GROUPE**  
**FRANÇAISE DE GASTRONOMIE au 31/12/2015**

<b>Éléments de calcul</b>	<b>Montant</b>
Ventes de marchandises	
Achats de marchandises	
Variation de stocks de marchandises	
<b>= Marge commerciale</b>	
Production vendue	
Production stockée	
Production immobilisée	
<b>= Production de l'exercice</b>	
Marge commerciale	
Production de l'exercice	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements	
Autres achats et charges externes	
<b>= Valeur ajoutée produite</b>	
Valeur ajoutée produite	
Subventions d'exploitation	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
<b>= Excédent brut d'exploitation (ou Insuffisance brute d'exploitation)</b>	
Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	
Reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges d'exploitation	
Autres produits d'exploitation	
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	
Autres charges d'exploitation	
<b>= Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)</b>	





**ANNEXE 18 à compléter et à restituer avec la copie**  
**Tableau de détermination du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) de la**  
**société Groupe Française de Gastronomie au 31/12/2015 et au 31/12/2014**

<b>Éléments</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Stocks d'en-cours de production de biens		
Stocks de produits intermédiaires et produits finis		
Stocks de marchandises		
Créances clients		
Autres créances d'exploitation	1 490 429	912 083
Charges constatées d'avance		
<b>Sous-total emplois</b>		
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales d'exploitation	1 773 217	1 594 594
<b>Sous-total ressources</b>		
<b>Besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>		

